

ANTHONY MARTINI et ANNETTE MARTINI

Courriel: [REDACTED]

Site Web: <http://www.martiniforpm.com>

VENDREDI, 1 JUILLET 2016

Hon. Rona Ambrose (Chef Intérimaire du Parti Conservateur du Canada)

Ottawa Office

900 Valour Building

Ottawa, ON K1A 0A6

Phone: (613) 996-9778

Fax: (613) 996-0785

ENVOYÉ PAR FAX SEULEMENT AU: 1-613-996-0785
ET FAX: 1-780-823-2055

AVIS LÉGALE

Attention: Hon. Rona Ambrose,

Ceci est un Avis Légale que les Plaintiffs Anthony Martini et Annette Martini vont déposer une Procès contre le Parti Conservateur du Canada et d'autres Politiciens Conservateurs précédents.

Le Parti Conservateur du Canada et ses Membres précédents du Parlement et Le Premier Ministre du Canada Précédent Stephen Harper sont pas immunisés contre ce Procès en vertu des Lois Internationales, les Lois des Nations Unies et la Communauté Internationale.

Hon. Rona Ambrose, il est votre Obligation Légale de faire en sorte que les Membres Conservateurs du Parlement passés et présents reçoit une copie attaché de cette Avis Légale qui a été servi sur le Premier Ministre du Canada Justin Trudeau.

Hon. Rona Ambrose, je, Anthony Martini et je, Annette Martini réclament des Excuses Publiques et Écrit de votre part, personnellement , Hon. Rona Ambrose

parce que c'est le Parti Conservateur du Canada et le précédent Premier Ministre du Canada Stephen Harper et le précédent Ministre Canadien des Affaires étrangères John Baird qui a créé ces violations, ces actes criminels et ces brut abus des Droits de l'Homme en premier lieu et a violé toutes les Lois Internationales, les Lois des Nations Unie et les Lois Canadiennes.

L'ancien Premier Ministre du Canada Stephen Harper et l'ancien Ministre Canadien des Affaires étrangères John Baird était directement impliqué dans le Kidnapping International et nous a forcé nous, les Plaintiffs Anthony Martini et Annette Martini de retour au Canada contre notre volonté.

C'est le Parti Conservateur du Canada qui a refusé de nous donner des identification de toute nature, y compris les Passeports et les Documents de Voyage et un SIN du 18 Septembre 2013, jusqu'au jour où le Parti Conservateur a perdu leurs sièges majoritaires.

Les Politiciens du Monde, les Dirigeants du Monde, les Nations Unies, la Communauté Internationale et tous les Canadiens regardent très attentivement la façon dont nous les Plaintiffs sont torturés et traités illégalement par tous les Partis Politiques Canadiens et par leurs Dirigeants.

Ce Procès ne disparaîtra jamais et tous les responsables seront amené en Justice par le biais du Système Légales.

Il n'y aura pas d'autre Avis.

S'il vous plaît voir ci-joint un Avis Légale qui a été servi sur le Premier Ministre du Canada, Justin Trudeau, le vendredi 1er Juillet, 2016.



ANTHOHY MARTINI
Daté: Le vendredi 1 Juillet, 2016



ANNETTE MARTINI
Daté: Le vendredi 1 Juillet, 2016